

BAROMÈTRE DES CÔTES De St Gilles à La Rochelle

SAINT-GILLES CROIX DE VIE ET RÉGION

De notre correspondant Guy Perrette

Ne désespérons pas !

Après un hiver et un début d'année copieusement arrosés et plutôt froid, le beau mois d'avril nous a rappelé qu'il ne fallait pas désespérer ! Les sorties de pêche ont été nombreuses et même les plus novices ont tiré leur épingle du jeu grâce aux maquereaux (*Scomber scombrus*, 20 cm) présents en grand nombre à notre côte. La dorade est également présente aux endroits habituels, elle est pêchée essentiellement avec la coque, mais il ne faut pas oublier la strouille. Sont arrivées également les énormes méduses, comme la Rhizostoma octopus, commune en Atlantique, dont l'ombrelle peut mesurer jusqu'à 1 mètre de diamètre ! Elle est peu urticante et ne possède pas de tentacules, mais c'est la calamité des pêcheurs au filet car quand elle est prisonnière des

trémails, il faut l'en sortir ! Les épaves sont toujours généreuses, lorsqu'elles ne sont pas totalement encerclées par des filets, comme c'est hélas parfois le cas ! Attention, certaines espèces non maillées officiellement jusqu'alors le sont dorénavant : mullet (*Mugil cephalus*) 30 cm, barbue (*Scophthalmus rhombus*) 30 cm, turbot (*Psetta maxima*) 30 cm, orphie (*Belone belone*) 30 cm, sar (*Diplodus sargus*) 25 cm, flet (*Pleuronectes flesus*) 20 cm. À noter que la FNPPSF recommandait déjà de respecter une taille minimale pour ces espèces malgré l'absence de réglementation, les planches et règles de mesure qu'elle diffuse sont actuellement en cours de modification. Cette année, les pêcheurs de loisir du CNGV de Saint-Gilles échangent leur savoir-faire. Ainsi,

la section surcasting dévoile ses montages de bas de lignes aux pêcheurs en bateau, suivront des parties de pêche à pied, du bord et en bateau au cours du mois de mai, favorisant ainsi la propagation des bonnes méthodes et des bonnes pratiques dans le respect de l'environnement, de la réglementation et des règles de sécurité. Le 22 mai, le commandant des pompiers de Saint-Gilles Croix de Vie anime une séance de sécurité à l'attention des plaisanciers. Les adhérents de trois associations de pêcheurs y sont conviés : CNGV, Plaisanciers de la Vie et APPBM de Bretignolles. La séance en salle sera suivie d'une démonstration de fusées et radeaux de survie sur la Grande Plage, à Saint-Gilles, occasion unique de se débarrasser des fusées périmées qui dorment dans les



voies malgré les oppositions incompréhensibles qu'il a rencontrés ces derniers mois. Les usagers, seuls contributeurs au fonctionnement du port, pourront bientôt exprimer leur avis et recevront enfin quelques informations sur l'utilisation de leur contribution.

placards de tout possesseur de bateau, à défaut de filière de destruction bien identifiée. Le CLUP (comité local des usagers du port de plaisance) est en bonne

